

756 – Autres subventions

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

12 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de M. Bouleau, Maire

Etaient présents :

M. Greuin, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart, Mmes Flandry, Constantin, M. Colpin, Adjoint
Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, M. Damon, Mme Cadier, M. Pelloille, Mmes Escandon, Chevallier, MM. Dahmani, Delage, Hidas, Mme Pedro, M. Ravoyard, Mmes de Crémiers, Charentus, M. Cerveau, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes : Mmes Pereira et Bremond

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	28
Votants	31

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cammal à M. Greuin
M. Cornée à Mme Constantin
M. Delief à M. Bouleau
Secrétaire de séance : Mme Bourdin

Délibération n° 2019/125

OBJET : Vote d'une subvention d'équilibre 2020 pour le budget annexe du transport à vocation sociale

Vu l'instruction comptable M14,

Vu l'instruction comptable M43,

Le rapporteur indique au Conseil que, depuis le 1^{er} janvier 2000, il a été voté un budget annexe pour le service municipal de transports occasionnels de voyageurs à vocation essentiellement sociale.

La loi d'Orientation des Transports Intérieurs permet aux autorités organisatrices de prélever des fonds sur le budget général pour les affecter aux dépenses du service de transport qu'elles exploitent. Ces contributions peuvent aussi concourir à l'équilibre du budget annexe de la régie.

Vu le caractère social de ce service, et pour équilibrer le budget, il est nécessaire de voter une subvention d'équilibre de 125 000 € qui sera inscrite en dépense au compte 65738 du budget principal et en recette au budget annexe du Transport au compte 774.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- après en avoir délibéré,
- sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 10 décembre 2019,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés (5 abstentions : Mme de Crémiers, M. Hidas, Mme de Metz, M. Damon et Mme Bourdin)

- **APPROUVE** le versement par le budget principal d'une subvention d'équilibre de 125 000 € au budget annexe du transport à vocation sociale pour l'année 2020.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

*Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 20 décembre 2019*

Pour extrait conforme
à Gien, le 31 décembre 2019

Le Maire,
Christian BOULEAU

